

## « Questions éducatives » à Pierre Bénite

Suite au travail mené en 2008/2009, en groupes de pairs (parents, professionnels socio-éducatifs et professionnels

éducation nationale), deux situations ont été repérées par l'ensemble des participants comme particulièrement problématiques pour permettre aux jeunes de construire leur avenir : « un élève ne fait pas son travail à la maison » et « un jeune est exclu temporairement du collège ». La réflexion sur les causes et les conséquences de ces situations a abouti à la construction de propositions bâties ensemble et présentées aux décideurs de la ville le 3 juin dernier. Le défi à relever aujourd'hui pour ces derniers est de s'en saisir afin de les mettre en œuvre sur la ville tout en conservant la dynamique de travail impulsée pour les produire ...

Pour plus d'info : [laurence.potie@mrie.org](mailto:laurence.potie@mrie.org)

## Réseaux et partenaires

### A PROPOS DE ...

#### ... Cap Berriat

Cap Berriat est une association grenobloise dont l'objet est de favoriser l'exercice d'une citoyenneté active des jeunes. Un des moyens choisis pour la réalisation de cet objet est l'accompagnement des jeunes porteurs de projet afin de :

- mettre les jeunes en position d'acteurs de leur projet,
- favoriser le développement de dynamiques collectives autour d'un projet.

[contact@cap-berriat.com](mailto:contact@cap-berriat.com) ou 04 76 96 60 79

### QUELQUES DATES DE MANIFESTATIONS ET RENCONTRES

• 2 et 3 septembre 2010 à Marche-en-Famenne (Belgique) Who cares ? Feuille de route

• 9, 10 et 11 septembre 2010 à Foix

L'université d'été du développement local de l'Unadel

• 11 et 12 septembre 2010 à Grenoble

YESS ! est un événement grand public qui mobilise les acteurs de l'économie sociale et solidaire de l'Y grenoblois

• 9 et 10 novembre 2010 à Lyon

12e Congrès des Observatoires Régionaux de la Santé

### DES ARTICLES ET PUBLICATIONS QUI NOUS ONT PLU

• Luc Bronner : « La loi du ghetto », 2010

• Coordonné par Claude Mouchot : « Pour que l'économie retrouve la raison », 2010

Pour plus d'infos : [www.mrie.org](http://www.mrie.org)



14, rue Passet - 69007 Lyon

Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94

e.mail : [mrie@mrie.org](mailto:mrie@mrie.org) - site : [www.mrie.org](http://www.mrie.org)

Directeur de la publication : Bruno Lachnitt

Création graphique : Anne Demotz et Nicole Ayed

# L'actu de la MRIE

N°27  
juillet  
2010

## Travaux en cours

### Etude sur les causes de la pauvreté dans la Drôme

La Préfecture de la Drôme a fait un constat particulièrement alarmant : les indicateurs sociaux de ce département sont les plus défavorables de la région. Une réflexion est donc lancée pour comprendre les causes de la pauvreté dans la Drôme. La MRIE est sollicitée pour mener des entretiens auprès de personnes en insertion socio-professionnelle afin de comprendre leurs difficultés.

Contact : [david.grand@mrie.org](mailto:david.grand@mrie.org)

### Etude sur les sorties de CHRS

La MRIE a commencé une étude exploratoire sur les personnes sortant de CHRS dans l'agglomération lyonnaise. Comment en sortent-elles ? Pour aller où ? Quels sont ceux qui n'en sortent pas et pourquoi ? Des professionnels de l'hébergement et du logement ont été ainsi rencontrés (FNARS, CIOD, Fondation Armée du Salut, Maison de la veille sociale ...). Ce travail a été conduit par Marine Maurin, master 1 sociologie - Université de Saint-Etienne.

Contact : [david.grand@mrie.org](mailto:david.grand@mrie.org)

### Accompagnement des Conseils généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie dans la mise en place de la participation des bénéficiaires du RSA

Le RSA introduit une nouveauté : la participation des bénéficiaires du RSA aux équipes pluridisciplinaires et à la définition, la conduite et l'évaluation des politiques d'insertion. Les équipes pluridisciplinaires sont des instances consultées préalablement aux décisions de réorientation vers les organismes d'insertion sociale ou professionnelle et de réduction ou de suspension du revenu de solidarité. Dans ce nouveau contexte, deux Conseils Généraux de la région Rhône-Alpes ont sollicité la MRIE pour les aider à mettre en place cette participation.

Contacts : [bruno.lachnitt@mrie.org](mailto:bruno.lachnitt@mrie.org) et [annaig.abjean@mrie.org](mailto:annaig.abjean@mrie.org)

## Un peu de la MRIE qui s'en va ...

Artisane et partisane de la MRIE depuis son origine, fervente défenseuse de la dignité, surtout celle des plus pauvres, une mémoire infailible qui porte le souvenir de chaque personne, des travaux réalisés, des chemins parcourus ...

C'est un peu de la MRIE qui s'en va avec le départ de **Danielle de Boissieu**. Toute l'équipe de la MRIE regrette déjà ses compétences professionnelles, mais aussi son accueil, son écoute, sa chaleur humaine et son souci du bien-être de chacun. Et pourtant, comment ne pas se réjouir pour elle et ses 18 petits enfants qui vont pouvoir profiter d'une retraite bien méritée ! On dit qu'il y a toujours une femme derrière un grand homme. On continuera à dire **qu'il y a une grande dame derrière la MRIE ... Danielle !**



# la lettre de la

# mrie

Mission Régionale Rhône-Alpes  
d'Information sur l'Exclusion

## Des mots pour...

### ... se décentrer

Copernic a opéré une révolution en émettant l'hypothèse que l'observateur jusqu'alors considéré au centre de l'univers, pouvait en fait lui-même tourner autour du soleil. Changer de position et de référence, telle est ce que Kant appelait la révolution copernicienne.

Nous rencontrons des situations qui appellent un tel retournement pour que la personne en situation d'exclusion soit véritablement au centre des dispositifs et non l'inverse.

Quand pour sortir d'un CHRS situé en Centre Ville, on propose un logement en périphérie, on se heurte souvent à des refus liés au changement d'école par exemple. Pourquoi la personne doit-elle déménager pour accéder à un logement ? Pourquoi ne serait-ce pas le local qui changerait de statut ?

De même quand les ressources d'un locataire de PLAI passent au dessus du plafond, pourquoi le logement ne changerait-il pas de statut plutôt que de demander aux personnes de déménager ce qui n'est objectivement pas possible ?

Quand un jeune avance dans son parcours, il rencontre des difficultés de natures différentes et doit changer d'interlocuteur en fonction de leurs compétences. Pourquoi, quand un jeune a un contact qui fonctionne avec un interlocuteur en qui il a confiance, celui-ci ne garde-t-il pas la main, les acteurs se débrouillant entre eux pour « qualifier » celui qui a la relation ?

Dans les deux cas, la logique des dispositifs l'emporte et les parcours des personnes doivent s'y adapter. Opérer une « révolution copernicienne » consisterait à adapter les dispositifs aux parcours des personnes fragilisées, ce qui semble un impératif pour sortir de l'exclusion. Encore faut-il partir de leur point de vue pour définir les politiques qui les concernent. Nous faisons trop souvent l'expérience qu'on demande aux plus fragiles de faire preuve de plus de souplesse et d'adaptation que nous-mêmes ne pourrions en avoir, a fortiori les institutions, qui trop souvent appréhendent les personnes les plus pauvres comme une menace plutôt que comme des partenaires incontournables pour définir les dispositifs. Quand la participation des bénéficiaires est inscrite dans la loi, l'évaluation de l'action sociale ne peut se passer du point de vue de ceux auxquels elle prétend bénéficier.

Dans « Le cercle des poètes disparus », le professeur invite ses élèves à monter sur le bureau pour voir le monde autrement. C'est ce que nous invitons les acteurs institutionnels à oser pour que les politiques qui visent les exclus cessent d'être pensées à partir d'un point de vue qui n'est pas le leur.

Bruno Lachnitt,  
Directeur

## A la une !

« Il y a assez de tout dans le monde pour satisfaire aux besoins de l'homme, mais pas assez pour assouvir son avidité »

Gandhi

Marche régionale pour la dignité et contre la pauvreté  
(30 juin et 1,2 et 3 juillet 2010)  
[www.contrelapauvrete.fr](http://www.contrelapauvrete.fr)

## Supplément de la lettre n°27

Regards sur notre dossier annuel et perspectives

⇒ Lettre à télécharger sur notre site [www.mrie.org](http://www.mrie.org)

## L'ARTICLE du MOIS

Copernic appliqué à l'action sociale : Quelles (r)évolutions dans nos pratiques ?

p.2

## L'ACTU de la MRIE

Questions éducatives à Pierre Bénite (Rhône)

A propos de ... Cap Berriat

Etude sur les causes de la pauvreté dans la Drôme

C'est un peu de la MRIE qui s'en va

p.4

## COPERNIC APPLIQUÉ À L'ACTION SOCIALE : QUELLES (R)ÉVOLUTIONS DANS NOS PRATIQUES ?

Depuis quelques temps, la Mrie rencontre de plus en plus d'acteurs, professionnels en particulier, en questionnement par rapport à leurs pratiques, notamment concernant les modalités d'application des différents dispositifs. Le dossier qui suit présente deux domaines dans lesquels des (r)évolutions de posture sont envisageables (urgentes ?) : l'accès au logement à partir des sorties de CHRS et l'accompagnement des jeunes en situation de précarité.

### L'accès au logement à partir des sorties des CHRS

La Mrie travaille sur les sorties de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) à Lyon. Question d'actualité depuis la conférence de consensus de la FNARS en 2007<sup>1</sup> jusqu'à l'ouvrage de Pascale Pichon et Thierry Torche<sup>2</sup>, ou celui de Pascal Noblet : « Pourquoi les SDF restent dans la rue ? ». Depuis les enfants de Don Quichotte, la « fluidité du système » est interrogée fortement. Qui sort des CHRS ? Vers quoi ? Le « logement d'abord »<sup>3</sup>, priorité posée par le ministre dans la problématique de l'hébergement oriente la question de la sortie.

L'objectif du logement est depuis longtemps intégré par les CHRS. Ce lien relève d'une vision ascensionnelle, mais les sorties ne se résolvent pas seulement par le logement. En ce sens, la question de la sortie éclaire la problématique de l'ensemble du secteur de l'hébergement.

Différentes stratégies de sorties vers le logement coexistent. L'accord collectif départemental d'attribution qui regroupe bailleurs, CHRS et structures proposant l'Allocation Logement Temporaire autour de la Cellule Interface Offre/Demande comporte deux dispositifs : l'un consiste à présenter des ménages à des bailleurs pour leur trouver un logement adapté ; l'autre permet de remonter l'offre vers les ménages et leur donne ainsi la possibilité de refuser sans conséquences sur l'accès au logement.

<sup>1</sup> « Sortie de la rue »

<sup>2</sup> « S'en sortir, Accompagnement sociologique à l'autobiographie d'un ancien sans domicile »

<sup>3</sup> Expression traduite de l'anglais : « housing first » et qui provient de programmes Américains et Canadiens qui cherchent à faciliter la sortie des personnes vers le logement.

Néanmoins la remontée de l'offre reste très limitée. A côté de ces dispositifs, on trouve le DALO<sup>4</sup>, le 1% logement, les dossiers du Service Inter Administratif du Logement ou encore les « sorties directes ».

Au centre, une notion semble déterminante dans l'accès au logement, celle de « prêt à sortir », créée par la FNARS dans le but de rapprocher les acteurs de l'hébergement et du logement, de définir une référence commune de la préparation des ménages à la sortie. La problématisation de la fluidité du système d'hébergement a contribué à l'apparition de cette notion qui présuppose que « toutes les étapes du système sont liées » et que faire sortir par le haut permet de faire rentrer « le bas », fluidité qui « ne peut pas exister parce que chacun des dispositifs s'adresse à des publics différents pour des objectifs différents »<sup>5</sup>. La réalité est plus complexe que le parcours idéalisé selon une linéarité ascensionnelle passant de l'urgence au CHRS puis au logement.

Pour être considéré « prêt à sortir », il faut être solvable, avoir des ressources stables, payer depuis trois mois une contribution à l'hébergement, ...<sup>6</sup> Une fois considéré « prêt à sortir » par le CHRS, la situation doit être reconsidérée dans la commission groupe logement<sup>7</sup>. Le dossier est ensuite envoyé à la CIOD qui fait le lien avec les bailleurs qui font quasi systématiquement un nouveau diagnostic. La multiplication des dispositifs engendre de nombreuses étapes et démarches pour la personne hébergée tant horizontalement (nombre de dossiers) que verticalement (sélections des « prêts à sortir »).

Les logements sociaux disponibles sont souvent situés dans les banlieues éloignées alors que plus de 80% du système d'hébergement se situe dans Lyon et Villeurbanne. Cet écart de localisation entre hébergement et logement est un frein à la sortie. Les ménages hébergés en CHRS ont commencé à construire une vie, créé leur quotidien dans le quartier, de la ligne de bus à la boulangerie en passant par l'école des enfants.

<sup>4</sup> Droit au Logement Opposable, procédure de recours

<sup>5</sup> Pascal Noblet

<sup>6</sup> Voir la charte des prêts à sorti en annexe

<sup>7</sup> Ce groupe logement consiste au partage des dossiers de prêt à sortir, une évaluation et donc une nouvelle sélection des dossiers qui seront ensuite présentés dans une commission avec les bailleurs participant à l'ACDA.

Quand nous cherchons un logement, on en visite plusieurs, on réfléchit, c'est une décision importante. Or les dispositifs laissent un temps souvent court aux demandeurs pour accepter ou pas le logement proposé. La sortie vers le logement lorsqu'elle est rendue possible, débouche ainsi parfois sur un refus auquel la socialisation entamée à partir du CHRS ne semble pas étrangère. Paradoxe de la réussite d'une insertion temporaire qui empêche une insertion durable, faute d'être pensée à partir du point de vue des personnes concernées ?

### L'accompagnement des jeunes en situation de précarité

En vue de son prochain dossier annuel, la Mrie a choisi de travailler de manière transversale la question des jeunes en situation de précarité et d'exclusion. Pour lancer ces travaux, elle a organisé le 27 avril dernier, à l'occasion de la présentation de son dossier annuel 2010, deux tables rondes : « en associant leurs parents, tous les enfants peuvent-ils réussir ? » et « quel avenir pour les jeunes adultes en situation de précarité ? »<sup>8</sup>. Plusieurs éléments rapportés lors de cette seconde table ronde peuvent être mis en perspective avec cette « révolution copernicienne », dont il est question dans cette lettre.

Un directeur de Foyers de l'URHAJ<sup>9</sup> faisait l'écho d'un travail mené actuellement dans plusieurs foyers et qui vise à évaluer des parcours de jeunes. Les premiers résultats de ces évaluations montrent que l'accompagnement individuel ne porte de fruits qu'à partir du moment où le jeune a construit une relation sociale positive au sein du foyer, que ce soit avec un autre jeune ou avec un adulte. Il semble que, plus le jeune cumule de difficultés, plus ce constat se vérifie. Ainsi, l'établissement de la relation sociale serait la condition préalable à un accompagnement individuel réussi et non son corolaire, encore moins son résultat.

Cette « révolution copernicienne » semble d'autant plus urgente à réaliser que la situation des jeunes évolue vers toujours moins de relation sociale. Nombreux sont les acteurs de terrain qui notent cette tendance : « c'est très dur de créer des relations une fois qu'on est sorti de l'école [du système scolaire] », « les jeunes maintenant même en bas des tours on ne les voit plus, ils sont dans leur chambre sur facebook », « au Foyer, on est amené à travailler de plus en plus avec Le Vinatier tant l'isolement et la souffrance psychique sont forts ».

<sup>8</sup> Voir le supplément joint à cette Lettre

<sup>9</sup> Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes

Actuellement, les missions locales participent à une étude sur le bien-être et le mal-être des jeunes. « Les premiers constats c'est un taux de dépressivité et un taux de suicide supérieurs pour les jeunes en insertion. Ça corrobore ce qu'on ressent depuis quelques temps. Il y a sept, huit ans, tous les jours j'intervenais dans la salle d'attente pour des violences, parfois j'étais amenée à porter plainte 3 fois dans l'année. Aujourd'hui ce n'est plus jamais le cas ». Lors de la table ronde du 27 avril, certains faisaient remarquer « les jeunes sont devenus apathiques, amorphes », constat que, suite à la table ronde, d'autres professionnels ont confirmé. Ainsi, ce « calme » apparent ne constitue pas un indicateur positif d'insertion sociale de ces jeunes mais bien un indicateur inquiétant de fatalisme, d'absence de colère, d'isolement, voire de dépression.

Face à ce constat, une directrice de mission locale propose, à partir de sa pratique, de privilégier la construction de la relation à la stricte compétence institutionnelle : « il faut trouver les conditions pour que les partenariats puissent se mettre au service de celui qui a la main ». Ainsi, le professionnel qui a réussi à établir une relation positive avec le jeune doit pouvoir rester son interlocuteur, et ce sont aux différentes institutions de chercher les moyens de leurs complémentarités, de la mutualisation de leurs compétences. « Si le jeune préfère voir son éducateur, l'éducateur voit son conseiller référent [à la mission locale], et petit à petit on organise des rendez-vous à trois par exemple. Celui qui prend la main, il la prend, mais ça ne veut pas dire que les autres lâchent. Un jeune autour de l'emploi peut être en lien avec l'éducation nationale, pôle emploi, la mission locale, qu'est-ce qu'on fait avec ça ? ». Ainsi l'enjeu ne serait pas d'orienter le jeune vers tel ou tel en fonction des domaines de compétence des institutions (santé, emploi, logement, culture...), mais bien de donner les moyens à celui qui a réussi à établir une relation avec lui de construire un accompagnement global, avec le soutien des autres partenaires concernés. En ce sens, cette directrice note l'importance pour une mission locale d'avoir, sur le même territoire, des MJC ou des centres sociaux ouverts le soir et le week-end, de pouvoir compter sur des éducateurs de rue pour aller vers les jeunes, pendant que d'autres basent leur action sur les démarches volontaires...

Si vous souhaitez réagir à cet article, apporter un témoignage, n'hésitez pas à contacter :  
[bruno.lachnitt@mrie.org](mailto:bruno.lachnitt@mrie.org)  
[annaig.abjean@mrie.org](mailto:annaig.abjean@mrie.org)